

Province de Québec  
Municipalité Durham Sud

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 12 décembre 2011.

Procès verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Durham Sud, tenue le 13 décembre 2010, à 19 :30 heures; monsieur le maire Michel Noël, les conseillers Pierre Noel, Hilarius Peter, Jean Marie Belcourt, Maxime Bathalon, Francine Trahan, Louis Manseau, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Mme la secrétaire Christiane Bastien est aussi présente.

**Province de Québec  
Municipalité Durham Sud.**

AVIS DE CONVOCATION

**Le 7 décembre 2011.**

A : Pierre Noël, Hilarius Peter, Jean Marie Belcourt, Maxime Bathalon, Francine Trahan, Louis Manseau.

**Madame, Messieurs,**

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M.Michel Noël, maire, pour être tenue à 19 :30h. au lieu ordinaire des sessions du conseil, le 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2011 prochain, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

Préparation du budget 2012.  
Adoption des résolutions et règlement nécessaires au budget.  
Préparation du programme d'immobilisation triennal.  
Varia

Donné à Durham-Sud, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de décembre, deux mil onze.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire trésorière

Copie conforme

\_\_\_\_\_  
Secrétaire trésorière

Les membres du conseil établissent les données du budget 2012 et du Programme triennal qui seront adoptés le 19 décembre 2011.

2011-12- 282 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité d'ouvrir l'assemblée.

2011-12-283 Augmentation de loyer pour 2012

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et résolu d'augmenter les loyers de \$5.00 par mois au renouvellement des baux en juillet 2012. Adopté

2011-12-284 Augmentation des salaires de 2.6% pour l'an 2012

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter et appuyé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et unanimement résolu d'augmenter les salaires de 2.6% pour les élus, les pompiers et les conducteurs de camions d'hiver pour l'année 2012. Adopté

2011-12-285 Adoption du règlement 234 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2012 et les conditions de perception

**Province de Québec**  
**Municipalité Durham-Sud**

**RÈGLEMENT NO 236**

**Règlement no 236 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2012 et les conditions de perception.**

**Attendu que** un avis de motion pour le présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2011;

**En**

**Conséquence** il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que le présent règlement portant le numéro 236 soit adopté et qu'il statue et décrète ce qui suit :

**Article 1. Taux des taxes :**

Que les taux des taxes pour l'exercice financier 2012 soient établis ainsi :

- Taxe foncière générale : 0.62c par 100\$ d'évaluation
- Taxe d'assainissement des eaux usées : 82\$ par résidence isolée
- Compensation pour le service d'aqueduc : 100\$ par unité de logement
- Compensation pour le service d'ordures ménagères : 131\$ par unité de logement
- Compensation pour le service de récupération matières résiduelles : 30\$ par unité de logement
- Schéma de couverture du risque : 18\$ par unité résidentielle, commerciale, industrielle ou agricole

**Article 2. Taux d'intérêt sur les arrérages**

A compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt aux taux annuel de 18 pour cent, soit 1.5 pour cent par mois.

**Article 3. Paiement par versements**

Les taxes foncières générales doivent être payées en un versement unique. Toutefois, lorsque dans un compte leur total est égal ou supérieur à 300\$, elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en trois (3) versements égaux.

**Article 4. Date de versement**

La date ultime où peut être fait le versement unique ou le premier versement des taxes municipales est le trentième (30<sup>e</sup>) jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement devient exigible 90 jours de la date où peut être fait le premier versement. Le troisième versement devient exigible 60 jours de la date où peut être fait le versement précédent.

**Article 5. Paiement exigible**

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde devient immédiatement exigible.

**Article 6. Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Signé : \_\_\_\_\_  
MAIRE

Signé : \_\_\_\_\_  
SECRETAIRE-TRÉSORIÈRE

Avis de motion : 5 décembre 2011

Adoption : 12 décembre 2011

Publication : 15 décembre 2011

Préparation du programme triennal d'immobilisation  
2012-2013-2014

**2012** : Mise en forme, gravelage et nettoyage de fossés, Rang 9 et débroussaillage, 50,000\$.

Ces dépenses seront faites à l'intérieur du budget de l'année et l'obtention de subvention possible.

**2013** : Mise en forme, gravelage et nettoyage de fossés, Rang 12 Est, 35,000\$.

**et ou** Renouvellement des anciennes entrées d'eau, la pose de 2 bornes-fontaines avec valves d'arrêt, \$40,000. Ces travaux seront réalisés si le ministère des Transports refait la rue Principale en 2013

**et ou** Trottoir de la rue de l'Église 25,000 \$

Ces dépenses seront faites à l'intérieur du budget de l'année et l'obtention de subvention possible.

**2014** : Mise en forme, gravelage et nettoyage de fossés, Rang 12 Est, 35,000\$ et débrouillage, 5,000\$

**Et ou** Réparation d'asphalte, 30,000\$

Ces dépenses seront faites à l'intérieur du budget de l'année et l'obtention de subvention possible.

2011-12-286 Achat d'un camion Pick up 4X4 pour la voirie

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Pierre Noël et majoritairement résolu que la municipalité achète un camion Dodge Ram 1500ST 4X4 2007 chez Élite Automobile d'Acton Vale (17,500\$) et de remettre en échange le Chevrolet Sierra 2003 (1,100\$) pour un coût de 16,400\$ plus taxes. De plus, le conseil municipal de Durham-Sud autorise Michel Noël, maire à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour effectuer ces transactions auprès de la Société

de l'Assurance Automobile du Québec et de l'entreprise Élite Automobile d'Acton Vale.

2011-12-287 Levée d'assemblée

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et unanimement résolu de lever l'assemblée. Adopté

\_\_\_\_\_  
Michel Noël, maire

\_\_\_\_\_  
Christiane Bastien, dir gén./sec. très.